

Ligue Auvergne Rhône Alpes d'Aviron

Compte rendu de la réunion de bureau du 24/05/2018

Participants (par visio conférence) : Stéphane Guérinot, Charles Imbert, Alain Granjon, Didier Lolli (connecté en début de réunion, puis problème de liaison internet), Nicolas Guyot, Pascal Morel, Anthony Lalande, Cyrille Genet

Point des commissions :

Administratif :

Nicolas Guyot va effectuer les démarches administratives au sujet du transfert du siège social, il a expliqué à Pascal Morel et Anthony Lalande comment faire des publications sur le site internet pour qu'ils soient autonomes notamment pour l'annonce de rendez-vous et programmes de régates.

Nicolas et Anthony partagent déjà des documents par Dropbox, le système va être ouvert aux autres membres du bureau. La rédaction des dossiers de demande de subvention (CNDS, Région...) sera facilité l'an prochain par la réutilisation des modèles produits cette année.

Commission sports :

Alain Granjon note que les résultats des championnats de Ligue sont désormais connus par tous. Au sujet des régates de Roanne, les élus locaux souhaitent développer le plan d'eau de Cordelle, mais il ne semble pas très propice à des compétitions nationales (conditions d'accueil d'un grand nombre de participants, parking à bateaux limité, proximité du site de Vichy...) cependant le site a de beaux potentiels en matière de stage.

Stéphane Guérinot propose donc mettre à disposition des organisateurs un « cahier des charges » qui pourra guider leur action, confié à un référent qui pourrait délégué un certain nombre de points à son équipe

Structures :

La Mairie de Caluire a fait une demande de subvention à la Région pour aménager ce qui va devenir la Maison de l'aviron en Auvergne-Rhône-Alpes. Démarche relayée par Stéphane Guérinot auprès du conseiller de Carole Montillet. La Région s'est montrée très intéressée par l'installation d'un pôle jeunes et d'un centre d'étude en physio-mécanique. La région souhaite aussi relancer le dossier d'Aiguebelette avec comme objectif d'organiser avant les jeux olympiques de 2024 une Coupe du Monde sur le bassin ouest. Elle va organiser une réunion avec les intervenants institutionnels pour faire progresser le dossier autour d'une convergence des responsables des domaines sport, tourisme et écologie.

Situation de Christelle Claude :

Tous les documents ont été remis à la Directe, qui a confirmé les avoir reçus. Si pas d'avis d'ici là, le contrat prendra fin au 1^{er} juin.

Préparation du Codir avec les présidents des Comités départementaux :

Un questionnaire va être mis au point (fait depuis la rédaction de ce compte-rendu), adressé aux présidents des CD et pour copie aux membres du Codir, accompagné de l'ordre du jour.

Il interroge les CD sur : les relations et actions partages entre les CD et la Ligue, les volet sportif (organisation du championnat jeunes, la détection, les stages et compétitions), la formation des initiateurs, autres points à évoquer. Il est demandé aux CD de le retourner avant la réunion pour lister les points mis en avant.

Définition des nouveaux postes à pourvoir :

Depuis janvier un certain nombre de tâches ont été reprises par les membres du bureau et les cadres techniques, et à part les dossiers de demande de subvention particulièrement chronophages un point d'équilibre s'installe. Il est cependant nécessaire d'avoir un appui administratif, la définition de ce poste a commencé, il faut l'articuler avec les besoins dans le domaine sportif.

Déménagement des Avenières :

L'acte de vente sera signé le lundi 4 juin en matinée.

Utilisation du matériel :

Des demandes ont été faites pour l'utilisation des 8 entreprise (UNSS, Rame en 5^{ème}.), les bateaux seront loués au tarif de l'an dernier tant qu'ils ne seront pas vendus.

Réunion ETR :

La convention ETR a été signé par le DTN Patrick Ravnier, elle sera signée par les partenaires locaux vendredi 1^{er} à l'ACLC.

Elle prévoit 4 réunions par an. La prochaine sera organisée dans la première quinzaine de juin pour faire un bilan de la saison, poser les bases des actions 2018-2019 et un calendrier régional de manière à pouvoir débuter dès septembre.

Compétition ou stage des J16 en juillet :

Stéphane Guérinot précise l'idée d'organiser un évènement pour maintenir la cohésion des compétiteurs J15-J16 en juillet, il n'y a pas de compétition dans ces dates-là mais un stage pourrait être organisé. Pour Pascal Morel, il devrait cibler les J16 pour les accompagner dans leur entraînement estival. Pour Charly Imbert, le meilleur rapport coût-temps-efficacité serait un stage de 3 à 4 jours. Il pourrait se tenir à Cordelle (ou Bellecin) selon disponibilité des plans d'eau et des hébergements.